

La pêche des coques en baie de Somme nord a été suspendue depuis le 3 juillet en raison d'une forte mortalité subite et importante des coques constatée depuis le mois de juin. La [PREFECTURE DE REGION NORMANDIE](#) / T : 09.61.62.98.52 a souligné « l'impact potentiel de ces coquillages morts sur la qualité sanitaire des coques » pour prendre cette décision alors que la cause de cette mortalité n'a pas encore été identifiée. L'Ifremer étudie la présence potentielle d'une maladie. D'après le groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux, le gisement comptait près de 1 000 tonnes pêchables et avec un prix moyen de 3 euros/kg, la perte serait évaluée à près de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires pour les pêcheurs professionnels.